



Construire des lycées éco-citoyens

Nous poursuivrons et prolongerons les actions déjà entreprises par nos élus écologistes sortants concernant l'amélioration des conditions de travail de tous les lycéens et apprentis de la Région Centre.

Réduire la consommation de chauffage ou d'électricité et les rejets de gaz à effet de serre n'est pas uniquement un enjeu économique mais également un enjeu écologique pour l'avenir de nos enfants. Chaque lycée et chaque centre d'apprentissage est une communauté particulière où adultes et jeunes se côtoient et où se transmet l'essentiel de la culture civique. **La lutte contre les inégalités est un enjeu majeur pour nous.** Nous aiderons à créer les conditions d'une rencontre avec l'autre pour lutter contre les préjugés et le racisme. Nous mobiliserons toutes les ressources et acteurs de la réussite éducative.

Il est important de stimuler la notion d'engagement chez les jeunes en formation en co-construisant avec eux le lycée de demain : maintien des dispositifs agenda 21 et Cit'Lycées, création de budgets participatifs qui favorisent leur engagement dans la vie citoyenne, leur projets de vie, leur orientation professionnelle.

Pour cela, nous nous engageons par exemple à :

Promouvoir des Lycées Eco citoyens.

Développer le bio dans la restauration scolaire.

Poursuivre le travail de rénovation énergétique

Renforcer l'action éducative auprès des lycées : budgets participatifs, développer une culture numérique.

Pour construire le lycée de demain, nous nous appuyerons sur la démarche Cit'Lycées et sur les dispositifs existants : agenda 21, lycéens citoyens, Trans'Europe Centre et aux arts lycéens. Nous proposerons d'intégrer ces ambitions dans les conventions mises en place entre chaque lycée, l'Education nationale et la région pour accompagner cette transition.

Un lycée qui répond aux enjeux climatiques et environnementaux

1 - Doubler le budget dédié à l'efficacité énergétique du patrimoine de la Région qui passerait de 15 à 30 millions d'euros d'investissement direct par an et visera le niveau BBC pour les rénovations ainsi que le BEPOS (Bâtiment à Energie POSitive) pour toutes les nouvelles constructions.

2 - Généraliser les équipes de **maintenance thermique** sur tous les territoires.

3 - Mettre en place une étude prospective dès le début de la mandature, pour planifier les besoins. La loi NOTRE associe la Région aux côtés de l'Education Nationale pour l'élaboration de la carte des lycées. Il s'agit là d'anticiper les évolutions de la démographie scolaire et prévoir si nécessaire : des agrandissements, de nouveaux lycées ou l'évolution de la carte des périmètres scolaires. Construire un nouveau lycée Bepos pour répondre aux besoins du bassin de vie

Liste soutenue par :



Châteauneuf/Loire et de Sully/Loire ainsi que pour réduire la pression dans les lycées de l'est de l'agglomération orléanaise .

4 - Consacrer 25% du budget restauration scolaire des lycées à l'achat de produits bio, pour atteindre rapidement 20% des repas en bio et tendre vers 100% en fin de mandat.

5 - Appliquer le zéro pesticide dans l'ensemble des lycées ainsi que l'utilisation de produits d'entretien sans risque pour la santé des agents et usagers. D'une façon générale, réintroduire la nature dans les espaces extérieurs des lycées, et intégrer ces espaces dans la Trame Verte et Bleue régionale.

6 - Développement informatique et multimédia : privilégier dès que possible les connections filaires pour réduire la part des ondes wifi. Etendre progressivement à l'ensemble des lycées les laboratoires de langue. Proposer aux lycées des outils adaptés à leurs apprentissages : plutôt que généraliser les tablettes numériques, maintenir des ordinateurs portables, fournir des outils qui répondent aux enjeux des formations des lycées professionnels. Expérimenter sérieusement le recours aux logiciels libres et aux environnements sous linux. Travailler avec des ressourceries informatiques pour le recyclage des matériels à terme de leur usage.

7 - Dans les lycées agricoles, systématiser l'existence de surface bio pour encourager l'acquisition des techniques de culture de l'agriculture biologique.

8 - Encourager les mutualisations locales pour l'utilisation des plateaux techniques des lycées professionnels : formation professionnelle et continue.

Un lycée promouvant l'initiative, la citoyenneté et la coopération

9 - Généraliser à l'ensemble du territoire régional, la démarche Cit'lycées pour encourager les coopérations entre le lycée et son territoire.

10 - Mettre en place avec les lycées et les mouvements d'éducation populaire, une semaine d'éducation citoyenne pour tous les élèves de seconde (après l'arrêt des cours en juin) : réalisation de projets collectifs, rencontre avec des acteurs locaux, éducation à l'usage numérique et aux médias...

11 - Mettre en place un budget participatif pour les établissements scolaires. Une partie du budget d'investissement sera affecté selon les choix des usagers (élèves, personnels, parents).

12 - Elargir le chéquier CLARC à la pratique sportive et culturelle et ainsi permettre aux jeunes de payer une partie de leur licence en club ou adhésion. Des accès aux plateformes en ligne de groupes de musique locaux seront également offerts.

13 - Développer le lien à la nature et l'éducation à l'environnement dans les lycées : impliquer les lycées dans des démarches éco-responsables à visée éducative, construites avec leurs partenaires locaux, et reliant le développement durable au quotidien de l'établissement : jardin naturel et collaboratif, récupération de l'eau de pluie, pose de capteurs solaires, mise en place du tri, compost, recyclage, réduction du gaspillage alimentaire

14 - Développer l'accès aux dispositifs de pratiques artistiques et de diffusion artistique particulièrement auprès des publics qui en sont éloignés : revaloriser le dispositif Aux Arts Apprentis/Lycéens en doublant le budget qui y est consacré.

15 - Mettre en place un accompagnement humain systématique dans les établissements (Volontaire Service Civique – 1 à 3 selon les lycées) Objectif : permettre aux lycéens et aux équipes éducatives de développer des projets dans le cadre de Cit'Lycées, Agendas 21...en créant des liens dans et hors des lycées, et faire vivre les projets, les développer...

Orientation et carte des formations : accompagner la transition écologique

La Région est chef de file de l'élaboration **des cartes de formation de l'apprentissage** et sous statut scolaire. Elle a une responsabilité dans l'analyse des besoins et la définition de l'offre de formation sur le territoire régional. Également chef de file du Service Public Régional de l'Orientation, elle anime avec des réseaux locaux d'acteurs, ce nouveau service.

16 - Mieux intégrer dans la carte des formations, **les enjeux de la transition écologique de l'économie**. Construire une filière de formation de la transition intégrant l'ensemble des niveaux de formation.

17 - Agir auprès de l'Éducation Nationale pour faire évoluer les référentiels de formation pour qu'ils intègrent mieux les enjeux de la transition : mettre en place localement des ateliers coopératifs pour identifier les besoins liés à la transition et leur éventuel impact sur les référentiels. Action à cibler plus particulièrement sur les lycées « fragiles » (filières moins recruteuses, pertes démographiques, lycées ruraux).

18 - Élargir à d'autres territoires, **l'articulation entre forums de lycéens et forum des collégiens**, encourager la coopération avec les départements. Poursuivre le travail effectué pour y intégrer des enjeux comme la double mixité des métiers, la lutte contre les discriminations ainsi que le développement durable.

19 - Mieux intégrer dans le SPRO, **les enjeux de transition écologique des métiers** : découverte métier, prospective sur les besoins en formation, sensibilisation aux enjeux de la transition.

Liste soutenue par :

